

TITRE VII.

DÉVELOPPEMENS

DU BUDGET DES DÉPENSES

DE LA MARINE,

POUR L'EXERCICE 1838.

NUMÉROS des	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
Articles de la loi.	Dévelop- pemens des articles	
CHAPITRE PREMIER.		
ARTICLE PREMIER.		
<i>Administration centrale. (Personnel.)</i>		
1	Traitement du Ministre	Mémoire.
2	Traitement du secrétaire-général	Mémoire.
3	Traitement du chef de division	Mémoire.
Ces fonctions sont remplies par un officier de la marine.		
4	Traitement des employés et d'un garde-magasin emballeur.	
Les huissiers et autres gens de service sont rétribués sur le Budget du Département des Travaux Publics.		
ART. 2.		
<i>Administration centrale. (Matériel.)</i>		
1	Fournitures de bureau, frais d'impression, reliures, achat de livres, fr. 3,000 »	} 3,500 »
2	Ports de lettres, chauffage et éclairage 500 »	
CHAPITRE II.		
BATIMENS DE GUERRE.		
La flotille se compose des bâtimens suivans :		
	Le brigantin <i>le Congrès</i> armé de	8 pièces
	» <i>les quatre Journées</i> »	8 »
	Canonnière goëlette n° 1	7 »
	» 2	7 »
	» 3	7 »
	» 4	7 »
	Canonnière chaloupe 5	5 »
	» 6	5 »
	» 7	5 »
	» 8	5 »
	» 9	5 »
	» 10	5 »
	» 11	5 »
	» 12	5 »
		} Dont un Paixhans 80 de ».
Une campagne d'instruction a eu lieu pour tous les aspirans pendant le courant de 1837, à bord du navire la Clotilde frété à cet effet.		
Le personnel des équipages n'a pas subi d'augmentation.		

NUMÉROS des	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
Articles de la loi	Dévelop- pement des articles.	
ARTICLE PREMIER.		
<i>Bâtimens de Guerre. (Personnel).</i>		
	1	Capitaine lieutenant commandant la flotille de fr. 7,600
	1	Id. chef de la division. 7,600
	5	Lieutenans de vaisseau 5,040
	8	Enseignes 2,520
	12	Aspirans de 1 ^{re} classe 1,260
	12	Aspirans de 2 ^o classe 945
	7	Agens comptables. 1,260
	1	Aide-major 2,100
1	4	Sous-aides 1,470
	12	Maîtres d'équipage 720
	12	Id. de canonnage 636
	10	Coqs 516
	110	Matelots de 1 ^{re} classe 516
	150	Id. de 2 ^{de} » 334
	230	Id. de 3 ^{me} » 336
	60	Mousses. 156
		Traitement des pilotes lamaneurs a) 4,272
330,524 ..		
ARTICLE 2.		
<i>Bâtimens de guerre. (Matériel.)</i>		
1		Vivres pour le personnel ci-dessus b) 200,000
2		Chauffage et luminaire 16,377
3		Renouvellement et réparations de futailles 10,000
4		Instrumens de chirurgie, médicamens, vivres de malades 6,000
5		Mâture et coque des 14 bâtimens 14,000
6		Grément à renouveler 13,000
7		Poudres et projectiles 6,000
8		Voiles de rechange (un 1/2 jeu par bâtiment) et tentes. 12,000
9		Fournitures de bureau pour les officiers commandans et les comp- tables 1,500
10		Frais de route et de déplacement. 1,000
11		Entretien de l'artillerie, des armes blanches et buffléterie 4,000
12		Dépenses imprévues 10,000
293,877 ..		
<p>b) Le prix des vivres est calculé d'après les contrats d'adjudication qui ont été faits pour l'exercice 1837, et dont la section centrale a pris connaissance. Voici les prix d'adjudication :</p>		
		Pain le kil. fr. 0,1670 avec transport.
		Viande fraîche 0,5300
		Orge 0,3340
		Lard fumé et salé 1,2960
		Pois verts 0,2889
		Pois gris 0,3456
		Pois blancs 0,2400
		Beurre 1,4400
		Fromage. 1,0560
		Sel blanc 0,2976
		Poivre 1,2096
		Moutarde 0,6720
		Genièvre le litre 0,5472
		Vinaigre » 0,6720

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1838.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1838.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1838.	en moins AU BUDGET de 1838.		
330,524	"	330,524	330,524	"	"		
330,524	"	330,524	330,524	"	"		
293,877	"	293,877	293,877	"	"		<p>a) La somme portée pour traitement des pilotes lamanens n'est destinée qu'à payer aux administrations du pilotage d'Anvers et d'Ostende le salaire des pilotes employés au service de l'état à bord des bâtimens de la flottille. Leur solde est de fr. 4, 24 par jour, outre la ration. Le salaire d'entrée et de sortie des ports se paie à part.</p> <p>La somme portée à cet effet au Budget les années précédentes étaient de 5000 francs; l'expérience a prouvé qu'une réduction était possible; néanmoins l'ensemble de l'article a dû rester le même à raison des promotions faites en 1837.</p>
293,877	"	293,877	293,877	"	"		

NUMÉROS des	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
Articles de la loi	Dévelop- pemens des articles.	
		On peut se convaincre d'après le tableau ci-joint que la ration de vivres frais coûte par jour fr. 0,7754
		Pour 637 hommes et trois pilotes (640) 181,133 44
		De la somme demandée 200,000 »
		Reste. fr. 18,866 56
		pour subvenir aux droits d'octroi sur le pain et la viande dans la ville d'Anvers, à l'excédant de dépense nécessité pour les vivres de mer, biscuit et viande salée et à toutes les dépenses extraordinaires, telles qu'achats à l'étranger d'eau douce, vivres frais, ainsi que doubles rations, etc., etc., et à la détérioration des comestibles.
		CHAPITRE III.
		ARTICLE UNIQUE.
		<i>Magasin de la Marine.</i>
1	Traitement du garde-magasin	1,000
2	Salaire d'ouvriers à la journée.	1,000
3	Loyer du local	1,200
4	Objets à renouveler pour tenir l'approvisionnement de rechange au complet	8,000
		} 11,200 »
		CHAPITRE IV.
		ARTICLE UNIQUE.
		Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, sans avoir droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse
		CHAPITRE V.
		ARTICLE UNIQUE.
		Constructions
		Récapitulation.
Chapitres.	Articles.	
I.	1	Administration centrale. (<i>Personnel</i>).
»	2	Id. (<i>Matériel</i>).
II.	1	Bâtimeus de guerre. (<i>Personnel</i>).
»	2	Id. (<i>Matériel</i>).
III.	Unique	Magasin de la marine
IV.	Unique	Secours aux marins blessés et aux veuves.
V.	Unique	Constructions
		TOTAUX. fr.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1838.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1837	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1838.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1838.	en moins AU BUDGET de 1838		
11,200	"	11,200	11,200	"	"		
11,200	"	11,200	11,200	"	"		
4,200	"	4,200	4,200	"	"		
4,200	"	4,200	4,200	"	"		
"	a) 350,000	a) 350,000	"	350,000	"		n) Cette somme est destinée à la mise en œuvre de trois bâtiments de guerre, les détails feront l'objet d'un rapport particulier.
"	350,000	350,000	"	350,000	"		
6,050	"	6,050	6,050	"	"		
3,500	"	3,500	3,500	"	"		
330,524	"	330,524	330,524	"	"		
293,877	"	293,877	293,877	"	"		
11,200	"	11,200	11,200	"	"		
4,200	"	4,200	4,200	"	"		
"	350,000	350,000	"	350,000	"		
649,351	350,000	999,351	649,351	350,000	"		

146